

fidia 1

1993

Bimestrielle

9^e année

Janvier-Février

Pages 1-220

 **sirey**

Table des matières

La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale

Présentation, par Jean-Bernard AUBY	1
1. Les communautés de communes et les communautés de villes : révolution, innovation ou redondance?, par Yves JEGOUZO	3
2. Les droits des élus ou le droit des assemblées locales?, Michel VERPEAUX (Commentaire du chapitre III du titre II de la loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République)	20
3. La loi du 6 février 1992 et la citoyenneté locale, par Jean-Bernard AUBY	37

Vers l'extension du bloc de constitutionnalité au droit européen?, par Étienne PICARD (A propos de la décision du Conseil constitutionnel n° 92-312 DC du 2 septembre 1992, « Traité sur l'Union européenne »)	47
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Rubriques

Actes unilatéraux et contrats

Jurisprudence

Les décrets réglementaires du Président de la République, par Dominique POUYAUD (Note sous Cons. d'Ét., Assemblée, 10 sept. 1992, <i>M. Meyet</i>)	55
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Contentieux

La cassation administrative

1. Le contrôle de cassation en matière de dommages de travaux publics, par Gilles LE CHATELIER (Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 5 juin 1992, <i>Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer c/ M. et Mme Cala</i>) (Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 26 juin 1992, <i>Commune de Béthencourt c/ Consorts Barbier</i>)	67
2. Le contrôle de cassation en matière contractuelle, par Didier TABUTEAU (Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 10 avr. 1992, <i>Société nationale des chemins de fer français c/ Ville de Paris</i>)	68
3. Le contrôle de cassation en matière de référé-provision, par Didier TABUTEAU (Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 10 avr. 1992, <i>Centre hospitalier général d'Hyères</i>)	71
	79
	88
	88

Étude

L'action en justice exercée au nom de la commune par le contribuable, par Yann AGUILA (Le régime issu du décret n° 92-180 du 26 février 1992)	95
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Législation

Nouvelles attributions « administratives » pour les cours administratives d'appel (et redéfinition de celles des tribunaux administratifs interdépartementaux), par Bernard PACTEAU	107
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Droits et libertés

Jurisprudence

Neutralité de l'enseignement public et liberté d'opinion des élèves (à propos du port de signes distinctifs d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires), par David KESSLER (Concl. sur Cons. d'Ét., 2 nov. 1992, <i>M. Kherouaa et Mme Kachour, M. Balo et Mme Kizic</i>)	112
	112

Environnement

Points de vue

A propos de la combinaison des études d'impact pour l'ouverture des installations classées, par Michel PRIEUR et René HOSTIOU	120
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Police

L'évolution du droit du permis de conduire

1. Le permis de conduire à points, par Marc GUILLAUME	124
-------------------------------------------------------	-----

2. Le contrôle de la suspension administrative du permis de conduire, par Hubert LEGAL 142
(Concl. sur Cons. d'Ét., 9 nov. 1992, *Ministre de l'Intérieur c/ M. Jean-Marie Couetoux*)

Responsabilité

Documents

Sida et responsabilité (suite) 145

Urbanisme

Jurisprudence

La responsabilité civile pour abus du droit de former un recours pour excès de pouvoir contre un permis de construire, par Fernand BOUYSSOU 149
(Note sous Aix-en-Provence, 1^{re} chambre civile, 18 déc. 1991, *Groupement de défense des propriétaires fonciers de Tourrette-sur-Loup et autres c/ Caisse de retraite par répartition des ingénieurs, cadres et assimilés*)

Droit administratif et droit international

Jurisprudence

La responsabilité de l'État du fait des conventions internationales est-elle un mythe?, par Philippe GODFRIN 156
(Note sous C. adm. Paris, 16 juill. 1992, 2 espèces : 1) *Mme Yasmine Aga Khan*; 2) *Syndicat des copropriétaires du 14-16, boulevard Flandrin*)

Droit administratif et droit privé

Les mariages blancs, aspects de droit privé et de droit public

1. La justice et les mariages blancs, par Jacqueline RUBELLIN-DEVICHI 166
2. Mariage blanc et délivrance à un étranger d'une carte de résidence, par Ronny ABRAHAM 175
(Concl. sur Cons. d'Ét., Section, Avis n° 137342, 9 oct. 1992, *M. Abihilali*)

Étude

Les marchés publics devant le juge civil, par Loïc CADIET 184

Informations 188

Actualité bibliographique 189

Arrêts et avis récents du Conseil d'État

par Philippe TERNEYRE 195
Période du 1^{er} novembre 1992 au 31 décembre 1992

Tables

Alphabétique de matières et chronologiques de textes et de jurisprudence 217

M. ROBLIN, appelé à de nouvelles et importantes responsabilités au sein des *Éditions Dalloz-Sirey*, quitte les fonctions de secrétaire général de la *Revue française de droit administratif* sur laquelle il continuera cependant à porter un regard attentif.

Nous tenons à souligner le rôle déterminant qu'il a joué dans la création et le développement de la *Revue* et à lui exprimer notre très vive reconnaissance.

Il sera remplacé, dès le numéro 2 de 1993, par Mme POUYAUD, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), que nous sommes heureux d'accueillir dans notre équipe.

F. M.-P. D.

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Toutefois, des photocopies peuvent être réalisées avec l'autorisation de l'éditeur. Celle-ci pourra être obtenue auprès du Centre français du Copyright, 6 bis, rue Gabriel-Laumain, 75010 Paris, auquel les Éditions Sirey ont donné mandat pour les représenter auprès des utilisateurs.